

Nous n'appuierons pas sur les statistiques données en réponse par les diverses congrégations. Nous noterons seulement que la circulaire ministérielle prussienne n'a pas été adressée aux diaconesses protestantes qui se vouent également aux soins des malades, parce que (dit la Gazette de Francfort) d'après les renseignements ministériels, seuls les membres des congrégations catholiques restent en place et n'abandonnent jamais l'œuvre à laquelle ils ont consacré leur vie. Ajoutons que la réponse donnée par les établissements religieux est un éloquent témoignage en faveur de leur zèle et de leur dévouement dans le ministère de la charité, et une preuve du respect et de l'affection dont elles jouissent parmi les populations de l'Allemagne.

L'HOTEL-DIEU DE SAINT-HYACINTHE

Le semaine dernière on a célébré à St-Hyacinthe, par de splendides cérémonies, le cinquantième anniversaire de la fondation de l'Hôtel-Dieu de cette ville.

A ce propos, nos lecteurs liront sans doute avec intérêt les détails qui suivent; nous les empruntons au Courrier de St-Hyacinthe qui, lui-même les a reçus directement des Sœurs Grises.

“ Les quatre fondatrices envoyées par l'hôpital général de Montréal pour entreprendre cette grande œuvre étaient la révérende mère Michel-Archange Thuot, première supérieure, qui mourut en 1850, la révérende mère Euphémie Pinsonnault, deuxième-supérieure, qui mourut à la maison-Mère de Montréal le 22 janvier 1870, la révérende mère Tharsille Guyon qui mourut aussi à Montréal le 24 novembre 1888, enfin la révérende mère Emélie Jauron, troisième supérieure.

Le 8 mai 1840 eurent lieu les élections.

En 1846, la communauté fut constituée en Corporation Civile sous le nom de “ Filles de la Charité de l'Hôtel Dieu de Saint-Hyacinthe.”

En 1854, la fondation de St-Hyacinthe étant assurée, les Sœurs Grises de Montréal offrirent alors aux fondatrices de revenir à la Maison-mère. Elles n'étaient plus que trois. La mort avait